



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2017/ 2018

Producteur

Mélanie BLANCHARD
 La Fromagerie des Bayottes
 60650 Saint Germain la Poterie
 06 74 57 86 13

Adhérent(s)

Désignation : Adresse : Téléphone :
Désignation : Adresse : Téléphone :

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent de **septembre 2017** à **février 2018** pour **11** distributions :

les **20/09, 04/10, 18/10, 01/11, 15/11, 29/11, 13/12, 10/01, 24/01, 07/02** et **21/02**.

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production
- être présent aux distributions ou s'organiser pour que quelqu'un d'autre vienne chercher ses produits laitiers
- prévoir un sac isotherme pour le transport des produits laitiers.

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité de sa production issue de l'agriculture biologique
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- assurer la distribution des produits laitiers dans le respect de la chaîne du froid
- donner des nouvelles de son exploitation et proposer une visite de sa ferme.

Ce contrat est élaboré pour une période de 6 mois.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, accidents de fromagerie, maladie du cheptel, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et le producteur partenaire.

Constitution du panier

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent des produits laitiers qu'il aura commandés.

Je, soussigné, commande pour chaque distribution :

Produits laitiers	Quantité	Sous-total	
Lait Cru 1 l	x	1,20 € =	€
Lait Pasteurisé 1 l	x	1,45 € =	€
Yaourt Nature 125 g	x	0,55 € =	€
Yaourt Aromatisé 125 g	x	0,60 € =	€
Yaourt Confiture 125 g	x	0,80 € =	€
Fromage blanc 500 g	x	2,65 € =	€
Faisselle par 4	x	2,55 € =	€
Fromage frais Nature	x	2,30 € =	€
Fromage Frais herbes aromatiques/épices	x	2,55 € =	€
Bayottin (Fromage Type Saint Marcellin)	x	3,00 € =	€
Total = sous-total à multiplier par 11 distributions ->	11 x	€ =	€



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2017/ 2018

Modalités de paiement : un ou deux chèques à l'ordre de « EARL du Fil d'Or » encaissés aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

Veuillez indiquer le numéro des chèques :

Je règle en : N° de chèque	1 fois <input type="checkbox"/> Montant total	2 fois <input type="checkbox"/> Montant total divisé par 2	Dates d'encaissement
			04/10/2017
			10/01/2018

Distribution des paniers

Les distributions ont lieu chaque mercredi de 18h30 à 20h00 à la Maison Polyvalente Sociale et de Loisirs du Clos d'Arcy à Poissy.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire , le

Signature de l'adhérent	Signature de l'agriculteur